

**Conseil d'administration
Séance du 7 juillet 2025**

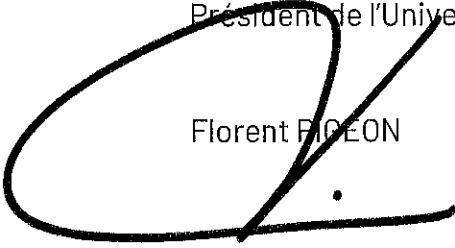
ACTE ADMINISTRATIF Acte 46/2025	QUESTIONS FINANCIERES Tarifs UJM : alternance, formation initiale, formation continue
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6, L712-6-1 et L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 3 juillet 2025

Le Conseil d'administration de l'Université Jean Monnet (EPE) adopte les tarifs de l'université : alternance/formation initiale/formation continue pour l'année universitaire 2025/2026.

Document annexé à télécharger.

A Saint Etienne le 8 juillet 2025
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,



Florent FIDEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0